

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 39

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

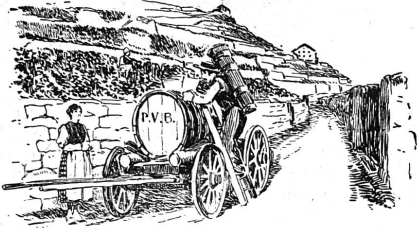
ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



SUR LE CHEMIN DU MARCHÉ

UN bon pas, résonnant sur la route très sèche, quelques bonnes femmes, poussent les voituresses chargées de légumes, de fruits et de fleurs, vont au marché. Il y a aussi, dans ce groupe, deux ou trois jeunes filles, déjà grandelettes et portant sans fléchir la hotte pleine. Et tout ce monde est joyeux. Belle journée de juillet, la vigne « s'annonçait » bien, les « plantages » sont superbes, on a eu de la pluie convenablement, du soleil en suffisance, l'année sera bonne et l'automne réjouissant. Le long de la route, les femmes égrenent les petits câncans du village.

— Alors, comme ça, votre Henriette ne se plaît pas par Lausanne ?

— Eh ! bien, voilà. Il y a trop d'ouvrage pour un trop petit « gagne ». Et puis vous savez, les filles d'après ne sont jamais contentes de rien... Il leur faut le pain et l'argent du pain.

La Suzette au taupier, qui vient de prononcer ce jugement sans recours, le ponctua d'un signe de tête et poussa plus rudement la voiturette pleine de poireaux et de salades qu'elle va vendre. Décidément sa fille Henriette ne la satisfait point. Toutefois, craignant d'avoir trop laissé voir sa méchante humeur, elle rectifie :

— Ce n'est pas qu'elle soit de mauvaise commande ou dépenaillée... non. Pour quant à ça, rien à dire... Mais, voyez-vous, de notre temps on se contentait à moins et on n'était jamais sans quelques écus de côté.

— C'est un fait.

— Voyez la Rose au syndic. Voilà une fille de sorte.

— Et ordrée.

— Bien sûr, mais là où il y a assez d'eau, ce n'est pas malice de mener sa barque.

Cette voix articulée d'une voix aigre où perce peut-être un brin d'envie, fait retourner la femme du taupier.

— Ah ! c'est vous Claudine...

— Pas une autre.

Les bonnes femmes se taisent. La Claudine n'a pas une excellente réputation. Elle ferait battre deux montagnes. Plus d'une fois elle a passé en justice de paix pour des « paroles inconsidérées » et c'est « par respect pour son mari », un tout brave homme, que les choses n'ont jamais été plus loin, qu'un « arrangement » qui, d'ailleurs, coûtait toujours quelques beaux écus. Aussi, les bonnes femmes, sur le chemin du marché, semblent désireuses de n'en pas dire plus long devant la Claudine.

Et, justement, pour rompre les chiens, voici la sirène d'une auto qui hurle, hurle, hurle... Il y a dans le groupe des paysannes une minute de désarroi. Les unes tirent à gauche, les autres à droite. D'une voiturette, un chou, un énorme chou

tombe, roule et passe devant l'auto sans être atteint. Il l'a risquée belle. D'ailleurs le passage de la limousine a été si rapide que les bonnes femmes sont encore ahuries alors qu'on n'entend déjà plus le teuf-teuf du moteur. Un chien aboie et revient après un demi-kilomètre de conduite inutile, haletant et braillard.

— Si c'est possible, s'exclame Claudine qui, la première a retrouvé la parole. Si c'est permis, on ne pourra bientôt plus aller sur les chemins...

— Et ce que ça sent mauvais cette fumée. De fait, l'auto n'a pas été polie et a laissé derrière elle une épouvantable odeur de benzine.

— On devrait tout ça interdire, avoue la Suzette au taupier.

Et ces dames approuvent ; surtout la Marie Cretenoud, qui est occupée à nettoyer le chou vagabond et à le débarrasser des feuilles meurtries par la chute.

Un char attelé d'une jument grise les rattrape et les devance...

— Allons, allons ! dépêchez-vous, crie une voix de femme...

C'est madame la syndique, qui fait signe de la main aux administrées de son mari.

La Claudine grommelle :

— On a beau loisir de dire « dépêchez-vous » quand on a char et cheval...

Personne n'ajoute rien. L'émotion est apaisée. Les femmes se remettent en marche, les roues des voiturettes grincent, les lourds souliers ferrés résonnent sur la route. Elles hâtent le pas. Encore que quelques-unes récriminent avec véhémence contre les autos, les bécanes, les motos et tout ce qui risque d'écraser le piéton ou de l'aveugler de poussière ou de fumée ; la conversation languit un peu. Marchant vite et poussant fort, ou haletant sous la hotte lourde, elles n'avaient plus grand courage à bavarder, et puis, sur le marché, au milieu des épinards, des poireaux ou des salades pommées, elles auraient tout loisir de se conter les événements ordinaires et extraordinaires.

Sur la voie ferrée, à gauche de la route, un train passa.

— Déjà ! remarqua la Louise au maréchal. D'habitude il nous rattrape à la croisée... On est en retard...

Et les voiturettes de rouler plus fort, les roues de grincer plus aigrement, les souliers de résonner plus dur... Mais cette allure ne peut convenir à chacune ; si la Claudine qui est « bâtie à chaux et à sable » et n'a pas deux onces de graisse sous la peau, peut courir comme un chat maigre, la Marie Cretenoud qui pèse quatre-vingt-cinq, n'en saurait faire autant. Et elle n'est pas la seule. D'autres encore ne peuvent suivre et le groupe se disloque. Par ailleurs, les véhicules, sur le chemin, se font plus nombreux. C'est l'heure où les citadins habitant la banlieue vont reprendre leur place à l'atelier, au magasin, au bureau... Les bicyclettes se succèdent et les coups de cornettes résonnent aux tins-tins du timbre. Les bonnes femmes ont fort à faire à se garer et le moment n'est pas venu de conter sornettes.

Aussi, elles arrivent à l'entrée de la ville en débada. Le long de la rue elles s'échelonnent avec leurs hottes et leurs voiturettes, leurs corbeilles et leurs paniers. Ici la vie est déjà intense. Un mouvement affairé bourdonne et va crescendo. Prises, soudain, de la crainte d'être en retard, les

marchandes s'égaillent en diverses directions, selon leur place de vente ; quelques-unes « s'empressent à courir » et les roues non caoutchutées des petites voitures à légume, font, sur les pavés, pointus, un tintamarre singulier. G. H.



O MA SUZON !

O Magali, ma tant amado,
Mete la têtes au fenestroun !
Mistral.

— Oh ! ma Suzon, ma tant grachôsa
Aovre ta fenitra ! Suzon,
Montra mè ta mena dzoïàosa
Et tè galé recouquelon.
L'è plitein d'etàte per amont,
Tsamp de gottraose,
Mà lè z'etàte bisquerant
Quand tè verrant !

— Pas mè de la brison dâi brantse
Que de ta tsanson ie fè cas.
Vé mè catsi dein l'iguie bliantse,
Et mè fère pesson, tot drâ !

— Oh ! ma Suzon ! se te t'èin va
Ao riô dâi tantse,
Por mè, pêcheu ie mè fari.
Tè pèteri !

— Quand l'accouilhieri dein lè gollie
Ton'hameçon, crâi pas m'avâ...
Te m'oïri subllü ài z'orolhie,
Ein osi mè sari tsandjâ.

— Oh ! ma Suzon ! se te t'è fâ
L'osi batolhie,
Lo rusé tsachâo mè fari.
T'attraperi !

— Quand bin ti cliiau z'osi, ein fita,
T'arâi coudhi lè z'attrapâ,
T'èin sari po ton coup de tita
Et mè fari herba fliorya !

— Suzon ! se t'è l'herba dâi prâ,
Balla magritta,
Mè, l'iguie cliâre mè fari,
T'arroseri !

— Se te t'è fâ l'iguie quecâole,
Po mè sauwâ on mè verra
Per lè d'amon : sari lè niôle !
Dinse, te porri pas m'avâ.

— Oh ! ma Suzon ! se te t'èin va
Bin litein pè Rolle,
Mè, lo gros veint ie mè fari.
Tè porteri.

— Se te t'è fâ l'ouvra de pliodze,
M'èin àodri bin l'iein àotra pâ ;
Et ie sari lo sèlâo rodzo,
Lo grand fû qu'ètsâode lè prâ !

— Oh ! ma Suzon ! se te t'è fâ
Lo grand relodzo,
Mè lo lanzai¹⁾ ie mè fari,
Tè baiseri.

- *Se te tē tsandze ein gremelietta,
La biletta qu'a adi frā
Le sari la lena crasetta
Que cllière la nē lē vōodā!*
- *Oh! ma Suzon! se te tē fā
Lenā rodzetta,
Mē son biau cergno²⁾ mē fari,
Et l'eintodri!*
- *Mā, se ton cergno m'eintortolhie,
Po tot cein te mē tindri pas
Quemet la rita la quenolhie,
Et mē fari-roāsta, tot drā!*
- *Oh! ma Suzon! se te tē fā.
La jlliau ā z'āolhie,
Lo prevolet te mē fari,
T'eimbranser!*
- *Vā pi! t'a bi tē crāre crāno,
Jamē te porri m'aveintā.
Le sari l'ēgoce dāo tsāno,
Lo pucheint ābro dāo seindā!*
- *Oh! ma Suzon! se te tē fā
Tsāno dō frāno,
Mē lo lhiro³⁾ iē mē fari
Po grapelhi!*
- *Se t'i la pllianta que grimpelhie,
Su mē te porri pas fondā...
Tōtā māāda, pōara felhie,
A l'hēpetau l'ai vē entrā!*
- *Mā Suzon! tē lāseri pas,
Lo, tieu mē pelhie!
Iē l'āmo-trāo! Māidzo sari
Po tē guēri!*
- *Mā quānd te passeri la porta,
Viveintā, crāi pas mē trovā.
Lē dzein plliorerant! Sari morta
Et cutscha, biēva dein lo vā⁴⁾!*
- *Oh! ma Suzon! se te tē fā
La pōara morta,
Lo cemētro mē fari.
Dinse fari!*
- *Po sti coup, comeinço ā craire
Que cein n'ē pas pō badenā,
Et ton vesādzo d'amou cllière,
Preinds mon bais, biau tsermala!*
- *A mon tieu, quoin bin te mē fā,
Mā, de tē vère,
Dza lē z'ētailē, Suzellē,
L'ant bin pāli!*

Marc à Louis.

¹⁾ lézard ; ²⁾ halo ; ³⁾ lierre ; ⁴⁾ cerceuil.

LES ANNIVERSAIRES DU MARIAGE

Le *Journal de Nyon* a trouvé dans de vieux papiers la liste officielle que voici des anniversaires de mariage dans leur ordre de progression. Bien des intéressés la consulteront avec curiosité.

- 1 an — Noces de coton.
- 2 ans — Noces de papier.
- 3 ans — Noces de cuir.
- 4 ans — Noces de toile.
- 5 ans — Noces de bois.
- 6 ans — Noces de grenat.
- 7 ans — Noces de laine.
- 8 ans — Noces de bric-à-brac.
- 9 ans — Noces de soie.
- 10 ans — Noces de fer-blanc.
- 12 ans — Noces d'aluminium.
- 15 ans — Noces de cristal.
- 20 ans — Noces de porcelaine.
- 25 ans — Noces d'argent.
- 30 ans — Noces de perle.
- 35 ans — Noces de topaze.
- 37 ans — Noces de saphir.
- 40 ans — Noces de rubis.
- 50 ans — Noces d'or.
- 60 ans — Noces de diamant.

Et après ?...

Trop curieux. — Au guichet de la gare, une dame s'adresse à l'employé :

- Un billet, s'il vous plaît, Monsieur.
- Où allez-vous, Madame ?
- Qu'importe.
- Encore dois-je savoir...
- La dame furieuse.
- Eh bien, je vais chez Isidore ! Là, êtes-vous content ?

LA DÉPOPULATION DES CAMPAGNES

(Suite.)

Autrefois, les femmes étaient aussi plus nombreuses au village qu'aujourd'hui. Les villes, moins populeuses et moins raffinées, demandaient moins de cuisinières, de femmes de chambre et de bonnes d'enfants.

Pourtant, les filles, même de bonne maison, allaient fréquemment quelques années en condition, « pour se perfectionner dans les bonnes mœurs », comme dit un vieux document. En général, elles n'y restaient que peu d'années et revenaient en bon âge pour se marier, car le village avait alors pour elle des charmes qu'elles croient n'y plus trouver.

J'ai encore souvenir des soirées d'hiver passées dans la grande cuisine éclairée par la lampe à huile et les flambées de l'âtre — dans quelques maisons, c'était le *craisu* sur son pied de bois tourné — rouets tournant sans relâche, pendant que les écoliers apprennent en criant à tue-tête les passages et le catéchisme.

Quand la dernière quenouille était filée, les échiveaux de fil mis en gros pelotons, prêts à être portés chez le tisserand, il fallait coudre à l'aiguille la toile de l'année précédente, ourler les draps, les chemises rugueuses, les *ménagères*, les *fleuriers*, qui iront dans l'armoire, augmenter la provision ou préparer de futurs trousseaux.

Dans la belle saison, les femmes et les filles participaient presque autant que les hommes aux travaux champêtres. Si, chez nous, elles ne fauchent pas, comme dans le canton de Berne, dans le Gros-de-Vaud, elles soignent et trayent les vaches, au vignoble on connaît leur travail. Aux fenaisons, aux moissons, la journée de travail commence souvent à 3 heures du matin. Mais cela n'empêchait pas de s'amuser ferme le dimanche. L'après-midi des jours de repos, la jeunesse dansait dans la salle communale, au son d'une musique composée d'une clarinette et d'un violon. Les danseurs donnaient un batz, ceux qui étaient riches ou généreux, deux ou trois batz pour la musique ; et comme le vin était moins cher qu'aujourd'hui, c'était vive la joie et les *mouffelines*. Mais si le battage au fléau a fait partir des jeunes gens au temps jadis — je l'ai entendu dire à des vieux quand j'étais gamin — le battage mécanique, le *mécanique*, comme on disait au commencement, a été la première cause de l'exode villageois, en supprimant une forte partie du travail de saison morte.

Les premiers battoirs étaient installés dans des moulins à eau, souvent éloignés, d'abord peu commodes et peu pratiques. Les paysans devaient fréquemment s'associer pour le charriage, et, avec 12 ou 15 personnes, on battait 4 à 500 gerbes par jour. Comme les fermes avaient un personnel habitué au fléau, on continua ce battage pour l'occuper les jours de mauvais temps. Mais les battoirs s'améliorèrent ; on en installa à manège et à vapeur. Il y a cinquante ans, et même plus récemment, suivant les localités, on battait encore en grange, les *petites graines*, avoine, orge, pois, etc., comme occupation d'intérieur. Mais les vieux batteurs disparurent peu à peu, les jeunes générations montrèrent peu de goût pour ce travail et les fléaux allèrent au grenier où les avaient déjà précédés les rouets de nos grand-mères. Le temps épargné par le battage mécanique permit des améliorations foncières, le parcours du bétail fut aboli, on défricha les haies, on fit des drainages. Puis le personnel occupé en saison morte diminua et beaucoup de villageois durent chercher d'autres occupations plus régulières, plus lucratives, ce qui leur fut d'ailleurs facilité par l'extension des chemins de fer, de l'industrie, etc. Alors l'agriculture manqua de bras dans la belle saison. On y remédia au moyen des machines, on simplifia les procédés de culture. Sans doute, que les agriculteurs aisés feront bien d'inculquer à leurs enfants le goût des travaux champêtres ; mais il faut aussi que les villageois qui doivent gagner leur vie, puissent le faire avec assez d'avantage pour ne pas émigrer. Nous sommes dans un temps où les progrès de tout espèce tendent à former chez les jeunes générations une constitution anatomique et physiologique particulière, celle d'être né fatigué

et d'avoir les côtes tournées en long ; or, pour les citoyens dotés de cette complexion curieuse et des plus fréquentes, les travaux champêtres n'auront jamais de poésie ni d'attraits. W. Baud.

GRANDSON SOUS LES COMTES DE SAVOIE

Dans la seconde moitié du quatorzième siècle, avant 1378, écrit M. A. J. dans une des très intéressantes chroniques publiées par le *Journal d'Yverdon*, la ville de Grandson avait été entièrement détruite par un incendie. Les anciennes franchises ayant disparu, Amédée VIII, sur les sollicitations des nobles, des bourgeois et des habitants, accorda une nouvelle charte de franchises, reproduction presque textuelle de celle de Moudon. L'impôt de la toise des maisons est maintenu à deux deniers, à l'exception de celles du bourg même, taxées à six deniers. Une différence concerne les appels qui, au lieu d'être portés directement au comte, comme à Moudon, passent, pour Grandson, du mestral ou du vidomme au châtelain, puis au bailli de Vaud, avant que le comte en prit connaissance.

La construction du premier hôtel-de-ville de Grandson date du commencement du seizième siècle. A cette occasion, les villes de Berne et de Fribourg accordèrent chacune, en 1507, 50 livres, plus un cadeau de 10 écus par ville et une fenêtre à leurs armes, en 1521.

MA MAMAN ET MA FEMME

Au lever du rideau, la scène est vide. On entend un coup de sonnette, un bruit de voix et Suzette introduit Mme Morel, personnage d'âge mûr, distinguée.

Suzette. — Votre coup de sonnette m'a toute remuée, Mme Morel, je croyais que c'étaient eux qui arrivaient.

Madame Morel. — Vous attendez quelqu'un, à ces heures ?

Suzette. — Mais oui, mon fils et puis sa femme qui reviennent de leur tour de noces, donc...

Mme Morel. — Votre fils est marié ?

Suzette. — Eh, monteh, vous ne le saviez pas ?

Mme Morel. — Comment voulez-vous que je le sache ? Je sors si peu et je vous vois de sept en quatorze.

Suzette. — Bien sûr qu'on ne peut pas toujours être par les chemins. — Oui, mon fils s'est marié le 8 de ce mois. Oh ! on n'a pas fait tant de ces affaires, vous comprenez. A présent, on ne fait plus de ces tire-bas comme dans le temps...

Mme Morel. — Et qui a-t-il épousé. Une jeune fille d'ici ?

Suzette. — Ouah ! Il a pris une demoiselle. Il l'a connue en allant à son bureau, à Montreux ; elle travaillait dans un magasin...

Mme Morel. — Ses parents habitent Montreux ?

Suzette. — Oh, elle n'a plus de parents qu'une vieille tante qui était, je pense, toute contente de se débarrasser d'elle... Mais, asseyez-vous, Madame Morel, vous restez là plantée.

Mme Morel. — Non, non, je veux partir, puisque vous attendez quelqu'un. Je reviendrai une autre fois.

Suzette. — Oh, j'attends... je les attends, mais, avec ces gens qui ne disent pas les heures, on ne peut pas savoir quand ils veulent s'amener. Restez seulement, vous partirez quand ils viendront. Le temps me paraît moins long. (*Elle soupire.*)

Mme Morel. (*S'asseyant.*) — Mais vous n'avez pas l'air à noce, vous. Est-ce que vous étiez contre ce mariage ?

Suzette. — Pas plus contre ce mariage que contre un autre. Moi, je trouve que mon fils n'avait pas besoin de se marier. Est-ce qu'il n'était pas bien comme ça ? Est-ce que je ne lui suffisais pas, moi ?

Mme Morel. — Oh, Suzette, vous vous êtes bien mariée, vous ? C'est la loi du monde. Il faut la subir ; nos enfants font comme nous.

Suzette. — La loi, la loi. Ce n'est pas une raison, parce qu'on a mal fait, que nos enfants fassent comme nous. Je lui disais assez à mon fils : « Ceux qui se marient font bien, mais ceux qui ne se marient pas font mieux ».

¹⁾ Pièce vaudoise en 1 acte. — Montreux, Imprimerie commerciale, J. Buffat.